



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE BLANC-SABLON

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Blanc-Sablon, tenue le 18 juin 2024 à 19h00 à la salle municipale de Blanc-Sablon, sous la présidence du maire, monsieur Colin Shattler, et aussi présents pour former quorum :

Les conseillers : Johanne V. Beaudoin
 Mitchell Lawless
 Dany Gaudreault
 Jean-Roger Dumas
 Marissa Lavalée

La directrice générale de la municipalité, madame Karine Benoit, était aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le président de la session a vérifié le quorum et a déclaré la session ouverte à 19h01 après une minute de silence.

2024-063

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE le maire invite la directrice générale à lire l'ordre du jour proposé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jean-Roger Dumas**, appuyé par **Johanne V. Beaudoin** et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 MAI 2024
4. DÉPÔT ET ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES DÉPENSES INCOMPRÉSSIBLES PAYÉES DURANT LE MOIS DE MAI 2024
5. DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES PAYABLES POUR LE MOIS DE MAI 2024
6. DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE, DES TRANSFERTS ET DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LES MOIS DE MAI ET JUIN 2024
7. TAXES À RECEVOIR AU 31 MAI 2024
8. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT
9. ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE 2024
10. RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AUX SINISTRÉS ET CONTRIBUTION ANNUELLE 2024-2026 À LA SOCIÉTÉ CROIX-ROUGE
11. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-R-001 CONCERNANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES
12. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE TETRA-TECH POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LE PROJET DE PAVAGE DANS DIVERSES RUES MUNICIPALES DANS LE CADRE DU « PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2019-2024 » (TECQ)
13. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE TETRA-TECH POUR LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PRISE D'EAU POTABLE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

14. DONATION D'ÉQUIPEMENT DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
15. ENTRAIDE INTERMUNICIPALE – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
16. DEMANDE DE CONFIRMATION DE LA RECONNAISSANCE (RÉVISION) D'EXEMPTION DE TAXE FONCIÈRE POUR LA RADIO BLANC-SABLON INC. – DOSSIER CMQ-60393
17. CONTRAT POUR LA PRODUCTION ET FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES POUR LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PRISE D'EAU POTABLE
18. CONTRAT POUR LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PRISE D'EAU POTABLE
19. AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2024-R-002 VISANT À INTERDIRE PROVISOIREMENT CERTAINES INTERVENTIONS SUSCEPTIBLES DE CRÉER DES BESOINS EXCÉDANT LA CAPACITÉ DU SYSTÈME D'ÉGOUT ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
20. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2024-R-002 VISANT À INTERDIRE PROVISOIREMENT CERTAINES INTERVENTIONS SUSCEPTIBLES DE CRÉER DES BESOINS EXCÉDANT LA CAPACITÉ DU SYSTÈME D'ÉGOUT ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
21. AFFAIRES NOUVELLES
22. PÉRIODE DE QUESTIONS
23. CLÔTURE DE LA SESSION

2024-064

ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 MAI 2024

Il est proposé par **Mitchell Lawless**, appuyé par **Dany Gaudreault** et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session tenue le 21 mai 2024 avec exemption de lecture.

2024-065

DÉPÔT ET ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES DURANT LE MOIS DE MAI 2024

Il est proposé par **Marissa Lavallee**, appuyé par **Jean-Roger Dumas** et résolu unanimement d'adopter la liste des chèques émis et des dépenses incompressibles payées durant le mois de mai 2024 aux montants respectifs de **210 508.09\$** pour l'administration générale et **31 168.62\$** pour la rémunération.

2024-066

DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES PAYABLES POUR LE MOIS DE MAI 2024

Il est proposé par **Johanne V. Beaudoin**, appuyé par **Mitchell Lawless** et résolu unanimement d'adopter les comptes payables pour le mois de mai 2024 au montant de **12 310.85\$**.

2024-067

DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE, DES TRANSFERTS ET DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LES MOIS DE MAI ET JUIN 2024

Il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Marissa Lavallee** et résolu unanimement d'adopter le rapport budgétaire, des transferts et des engagements de crédit pour les mois de mai et juin 2024 aux montants respectifs de **238 419.38\$** et **233 183.00\$**.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

DÉPÔT DU RAPPORT DES TAXES À RECEVOIR AU 31 MAI 2024

La directrice générale dépose et commente le rapport des taxes à recevoir au 31 mai 2024 de **883 122.09\$**.

2024-068

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par **Jean-Roger Dumas**, appuyé par **Dany Gaudreault** et résolu unanimement de mandater la conseillère **Marissa Lavalée** comme mairesse suppléante pour les mois de juillet, août et septembre 2024.

2024-069

ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE 2024

Il est proposé par **Mitchell Lawless**, appuyé par **Johanne V. Beaudoin** et unanimement résolu de contribuer un montant de **250.00\$** pour les activités de la fête de la St-Jean-Baptiste 2024.

De plus, cette aide est conditionnelle à ce que les sites des Feux de joie pour la célébration de la Saint-Jean Baptiste soient nettoyés aussitôt la fin des activités. De plus, toutes les décorations affichées dans la municipalité doivent être récupérées. Si le nettoyage n'est pas effectué dans le délai d'une semaine, la contribution va être utilisée pour garantir que la tâche soit réalisée.

2024-070

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AUX SINISTRÉS ET CONTRIBUTION ANNUELLE 2024-2026 À LA SOCIÉTÉ CROIX-ROUGE

Il est proposé par **Jean-Roger Dumas**, appuyé par **Marissa Lavalée** et résolu unanimement de renouveler l'entente aux sinistrés et payer la contribution annuelle 2024-2026 à la Société Croix-Rouge.

2024-071

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-R-001 CONCERNANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

CONSIDÉRANT QUE le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est entré en vigueur en décembre 2017 ;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), la municipalité peut procéder à la rédaction d'un règlement relatif à la démolition d'immeubles ;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion concernant le règlement a été déposé le 21 mai 2024 ;

CONSIDÉRANT QU' une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

CONSIDÉRANT QUE le président d'assemblée a mentionné l'objet du règlement et sa portée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jean-Roger Dumas**, appuyé par **Johanne V. Beaudoin** et résolu unanimement :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

QUE la Municipalité de Blanc-Sablon adopte le règlement portant le numéro 2024-R-001 concernant la démolition d'immeubles lequel, en annexe, fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

2024-072

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE TETRA-TECH POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LE PROJET DE PAVAGE DANS DIVERSES RUES MUNICIPALES DANS LE CADRE DU « PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2019-2024 » (TECQ)

Il est proposé par **Mitchell Lawless**, appuyé par **Dany Gaudreault** et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Tetra-Tech au montant de **14 540\$ plus les taxes** pour la préparation des plans et devis pour le projet de pavage dans diverses rues municipales dans le cadre du « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 » (TECQ).

2024-073

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE TETRA-TECH POUR LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PRISE D'EAU POTABLE

Il est proposé par **Marissa Lavallee**, appuyé par **Jean-Roger Dumas** et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Tetra-Tech au montant de **10 700\$ plus les taxes** pour les travaux préparatoires pour le réaménagement de la prise d'eau potable incluant les avenants divers.

2024-074

OFFRE DE SERVICE DU GROUPE CADORET – POUR L'IMPLANTATION DE REPÈRES POUR LES TRAVAUX PRÉPARATOIRE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PRISE D'EAU POTABLE

Il est proposé par **Johanne V. Beudoin**, appuyé par **Mitchell Lawless** et résolu unanimement de mandater la firme Groupe Cadoret pour l'implantation de repères pour les travaux préparatoire pour le réaménagement de la prise d'eau potable pour un montant de **6 480.00\$ plus les taxes applicables**.

2024-075

DONATION D'ÉQUIPEMENT DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

CONSIDÉRANT que la municipalité a fait l'acquisition d'équipements de sport dans le but d'offrir un service à ses citoyens ;

CONSIDÉRANT que cette acquisition a fait l'objet d'une subvention de la MRC ;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pu mettre en place ce service faute d'un espace adéquat ;

CONSIDÉRANT que la "Corporation pour le développement des loisirs et des sports" de La Tabatière souhaite récupérer ces équipements pour le bénéfice de ses citoyens ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Marissa Lavallee** et résolu unanimement d'envoyer lesdits équipements à la Tabatière dont les frais de transport seront assumés par la « Corporation pour le développement des loisirs et des sports ».

2024-076

ENTRAIDE INTERMUNICIPALE – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT que la sécurité de la population est une préoccupation importante pour la municipalité ;

CONSIDÉRANT que la problématique de la disponibilité de la main-d'œuvre fait en sorte que les employeurs éprouvent de la difficulté à libérer une personne à leur emploi, membre d'un service de sécurité incendie comme pompier volontaire, lors d'un appel d'urgence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Marissa Lavallee**, appuyé par **Jean-Roger Dumas** et résolu unanimement :

D'ORDONNER à la Directrice Générale ou au Chef pompier le pouvoir de requérir l'entraide ou l'assistance des services d'incendies avoisinants lors d'un incendie majeur afin d'assurer une protection minimale sur le territoire de la Municipalité. La Directrice Générale peut aussi autoriser l'entraide ou l'assistance à un service d'incendie avoisinant requérant, et ce, selon la disponibilité des ressources existantes. Cependant, la responsabilité civile découlant de l'intervention incombera à la municipalité qui aura profité du service incendie.

2024-077

DEMANDE DE CONFIRMATION DE LA RECONNAISSANCE (RÉVISION) D'EXEMPTION DE TAXE FONCIÈRE POUR LA RADIO BLANC-SABLON INC. – DOSSIER CMQ-60393

CONSIDÉRANT QUE la Radio Blanc-Sablon bénéficie d'une reconnaissance l'exemptant du paiement des taxes foncières pour l'immeuble situé au 1193, blv. Dr. Camille Marcoux à Lourdes-de-Blanc-Sablon ;

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec doit procéder à la révision de cette reconnaissance pour exemption des taxes foncières ;

CONSIDÉRANT QUE la Commission consulte la Municipalité de Blanc-Sablon pour qu'elle donne son opinion sur la demande de confirmation de la reconnaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Mitchell Lawless** et résolu unanimement :

QUE la Commission soit informée que la Municipalité de Blanc-Sablon est favorable à la demande ;

QUE la Municipalité de Blanc-Sablon ne sera pas présente dans l'éventualité où la Commission tient une audience.



No de résolution
ou annotation

2024-078

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

CONTRAT POUR LA PRODUCTION ET FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES POUR LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PRISE D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres sur invitation pour l'octroi d'un contrat relatif à la production et fourniture de matériaux granulaires pour les travaux préparatoires pour le réaménagement de la prise d'eau potable à Blanc-Sablon ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux soumissions ;

CONSIDÉRANT QUE Construction FHD Inc. a présenté la soumission la plus basse conforme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Johanne V. Beaudoin**, appuyé par **Marissa Lavalée** et résolu unanimement :

D'OCTROYER le contrat relatif à la production et fourniture de matériaux granulaires pour les travaux préparatoires pour le réaménagement de la prise d'eau potable à Blanc-Sablon à Construction FHD Inc. conformément aux documents d'appel d'offres et à la soumission de cette entreprise pour un montant total de **121 551.57\$ incluant les taxes** et est conditionnel à l'émission du bail par le MRNF.

QUE la somme résiduelle requise pour assumer cette dépense soit puisée à même les fonds généraux de la Municipalité et rembourser par le « Programme Primeau/PIQM ».

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à tous les soumissionnaires ayant déposé une soumission dans le cadre de cet appel d'offres.

2024-079

CONTRAT POUR LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PRISE D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres public pour l'octroi d'un contrat relatif aux travaux préparatoires pour le réaménagement de la prise d'eau potable à Blanc-Sablon ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux soumissions ;

CONSIDÉRANT QUE Construction FHD Inc. a présenté la soumission la plus basse conforme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Jean-Roger Dumas** et résolu unanimement :

D'OCTROYER le contrat relatif aux travaux préparatoires pour le réaménagement de la prise d'eau potable à Blanc-Sablon à Construction FHD Inc. conformément aux documents d'appel d'offres et à la soumission de cette entreprise pour un montant total de **743 888.25\$ incluant les taxes** et est conditionnel à l'émission du bail par le MRNF.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

QUE la somme résiduelle requise pour assumer cette dépense soit puisée à même les fonds généraux de la Municipalité et rembourser par le « Programme Primeau/PIQM ».

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à tous les soumissionnaires ayant déposé une soumission dans le cadre de cet appel d'offres.

2024-080

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2024-R-002 VISANT À INTERDIRE PROVISOIREMENT CERTAINES INTERVENTIONS SUSCEPTIBLES DE CRÉER DES BESOINS EXCÉDANT LA CAPACITÉ DU SYSTÈME D'ÉGOUT ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Monsieur **Mitchell Lawless**, conseiller, dépose un avis de motion à l'effet qu'il y a présentation, lors de la présente séance, du règlement numéro 2024-R-002 visant à interdire provisoirement certaines interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité du système d'égout et d'assainissement des eaux et demande une dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil.

2024-081

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2024-R-002 VISANT À INTERDIRE PROVISOIREMENT CERTAINES INTERVENTIONS SUSCEPTIBLES DE CRÉER DES BESOINS EXCÉDANT LA CAPACITÉ DU SYSTÈME D'ÉGOUT ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

CONSIDÉRANT QUE les articles 29 et suivants de la Loi sur les compétences municipales (c. C-47.1) permettent à la Municipalité d'adopter un règlement à caractère provisoire afin d'interdire, pour une période maximale de 2 ans, toute intervention consistant à exécuter des travaux ou à utiliser un immeuble lorsque celle-ci serait susceptible de créer des besoins excédant la capacité d'un système d'alimentation en eau, d'égout ou d'assainissement des eaux ;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de réaliser une étude par une firme de génie conseil avant de conclure que la capacité du réseau d'égout (station de pompage) et d'assainissement des eaux (usine de traitement) n'est pas atteinte compte tenu des projets en cours de développement ;

CONSIDÉRANT QUE cette situation risque d'affecter la totalité du territoire de la Municipalité qui est desservi par le réseau d'égout ;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire d'interdire, pour une durée temporaire, l'ajout de constructions et de raccordements pouvant ajouter une charge au réseau sanitaire sur le territoire de la Municipalité afin de planifier et de réaliser des interventions pour assurer un le fonctionnement adéquat du réseau d'égout ;

CONSIDÉRANT QU' une copie de ce projet de règlement a été remise à chaque membre du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

CONSIDÉRANT QUE le président d'assemblée a mentionné l'objet du projet de règlement et sa portée ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Mitchell Lawless**, appuyé par **Marissa Lavalée** et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Blanc-Sablon adopte le projet de règlement portant le numéro 2024-R-002 visant à interdire provisoirement certaines interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité du système d'égout et d'assainissement des eaux lequel, en annexe, fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

AFFAIRES NOUVELLES

Il n'y a pas d'affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de questions.

2024-082

CLÔTURE DE LA SESSION

Il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Johanne V. Beaudoin** et résolu unanimement de lever la session à 19h30.

Colin Shattler, Maire

Karine Benoit, Directrice Générale